

quelle époque ont-ils cherché à appliquer à leur monastère la charte du roi Lothaire, de l'an 959, qui était relative à un autre monastère ?

Serait-ce au X<sup>e</sup> siècle, pour se garer des abbés, souvent simples laïcs, auxquels l'on accordait, à titre de bénéfice, des monastères, pour les récompenser de leurs services et de leur dévouement ? Où bien serait-ce à l'une de ces époques où les moines de Nantua déployèrent tant d'ardeur et de constance pour repousser quelques-uns de ces commanditaires qu'on leur imposait si abusivement ?

C'est ce qu'il serait difficile de déterminer. En tous cas, cette fabrication est nécessairement antérieure à la confection du Cartulaire de Nantua, dont le dernier acte, mentionné par M. Debombourg, est de 1527 (p. 163).

Quoi qu'il en soit, et en résumé, les moines de Nantua ont semé partout le faux, dans leur Cartulaire, dans leur Bréviaire et jusque dans le Martyrologe de l'Eglise. Mais ils se sont trahi par leur ignorance, comme tant d'autres faussaires, qui auraient pu égarer l'histoire, sans ces autres moines amis passionnés de l'histoire même, ardents non moins qu'habiles à déjouer toutes les fraudes, et qui, ceux-là, ont si glorieusement mérité de la science historique, cette science de la vérité.

#### IV.

##### ANCIENNETÉ DE L'ABBAYE DE NANTUA.

Si saint Amand, comme cela ressort évidemment de son histoire, n'est pas le fondateur de l'abbaye de Nantua, qui l'a fondée ?

A cette question nous n'hésitons pas à répondre qu'en l'état et en l'absence de tout document certain, nul ne